

Nom: _____
Prénom: _____
Adresse _____

N° de TEL _____

A _____ le _____

A Mairie de Metz

Service Réglementation

Cellule circulation et Stationnement

57000 METZ

Objet: **DEMANDE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC SUR LE PLATEAU PIETONNIER (ODP).**

Madame Monsieur,

J'ai l'honneur de solliciter l'autorisation d'occuper le domaine public par **(1)**

Pour stationner un véhicule de type: _____, **immatriculé** _____
à l'adresse suivante:

_____ à Metz,
en vue de de l'exécution des travaux de (toiture, façade, construction d'un bâtiment, ...):

(IMPERATIF)

Pour le compte de : _____

Date de DEBUT : _____ **à Date de FIN :** _____ **Durée :** _____

En visant ce document, je reconnais que cette occupation donnera lieu à perception de droit par la Ville de METZ.

Nom et adresse du Pétitionnaire (adresse de transmission de la facture pour le recouvrement par le Trésor Public Municipal):

(IMPERATIF)

Dans l'attente et vous en remerciant, veuillez agréer, Madame Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

CADRE RESERVE au Service Réglementation

Date : _____

Signature:

(1) Rayer la mention inutile

La demande est à faire parvenir en Mairie (mail de préférence) au moins 15 jours avant le début de l'occupation.



Ce document ne vaut pas autorisation. Un rendez-vous sur site pourra être mis en place pour validation de l'ODP.

Par ailleurs, un arrêté de stationnement interdit (ou chaussée rétrécie, ou autre) peut être édité en fonction de l'environnement et des contraintes du chantier. Ceci fera l'objet d'une demande spécifique de la part du pétitionnaire.

La mise en place des panneaux est à la charge du pétitionnaire, un constat doit être fait 72h00 avant le début de l'ODP.

Attention, le permis délivré par la Mairie (PC, DT...) ne donne pas autorisation d'occuper le domaine public. Seul le service Travaux et Coordination des Espaces Publics délivre cette autorisation après un **AVIS FAVORABLE** de l'URBANISME

-COORDONNEES -

SERVICE REGLEMENTATION

CELLULE CIRCULATION ET STATIONNEMENT :

TEL: 03 87 55 55 08 OU TEL: 03 87 55 59 73

Madame ANTOINE Muriel

mantoine@mairie-metz.fr

Madame BUCHY Carole

cbuchy@mairie-metz.fr

Tarif appliqué au titre de l'année 2019 : 17,20 euros par jour et par véhicule

